

JD  
REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 85-203 du 27 Mai 1985

chargeant le Camarade Didier DASSI, Ministre de la Justice, Chargé de l'Inspection des Entreprises Publiques et Semi-Publiques, de l'intérim du Camarade Girigissou GADO, Ministre de l'Equipe-ment et des Transports pour compter du 19 Mai 1985.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU  
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

- VU L'ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et les Lois Constitutionnelles qui l'ont modifiée ;  
VU Le décret N° 84-322 du 3 Août 1984 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;

DECRETE :

Article 1er. - Pour compter du 19 Mai 1985, le Camarade Didier DASSI, Ministre de la Justice, Chargé de l'Inspection des Entreprises Publiques et Semi-Publiques est chargé de l'intérim du Ministre de l'Equipe-ment et des Transports pendant l'absence du Camarade Girigissou GADO.

Article 2. - Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 27 Mai 1985  
par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Président du  
Conseil Exécutif National,

Mathieu KEREKOU

Ampliations : PR 6 SA/CC/PRPB 4 CP/ANR 4 SGCEN 4 CPC 2 PPC 1 SPD 2  
MET-MJIEPSEP 6 AUTRES MINISTERES 13 DPE-DLC-INSAE 6 IGE 4 BN-DAN 4  
DCCT-ONEPI GDE CHANC. 3 UNB-FASJET 4 BCP 1 PREFETS 6 JORFB 1.